

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN  
COMTÉ DE MONTMORENCY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI LE 10 AVRIL 2017

À la séance extraordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, le lundi le 10 avril 2017 à 17h étaient présents : Mesdames Chantale Gagnon et Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, Simon Marcoux et Michel Laberge sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.

Absent : Félix Laberge

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La secrétaire-trésorière fait la lecture de l'ordre du jour.

17-04-8983

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que les délibérations et la période de questions portent uniquement sur ce dernier, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

2. **Plan d'intervention**

ATTENDU la réalisation du plan d'intervention réalisé par la firme d'ingénieurs Génio ;  
ATTENDU la vérification de ce dernier par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ;

17-04-8984

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, QUE le conseil municipal de L'Ange-Gardien approuve le plan d'intervention révisé du 5 avril 2017, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

3. **Demande d'aide financière « Programme PIQM » révisée**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de l'Ange-Gardien a obtenu une aide financière dans le programme « Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées » (FEPTEU) pour la réfection de diverses rues ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de l'Ange-Gardien désire réaliser la réfection d'une rue supplémentaire soit la rue Garneau, qui est similaire à la rue de la Station, et, située dans le même secteur des travaux subventionnés dans le cadre de la FEPTEU ;

CONSIDÉRANT QUE les réseaux d'aqueduc et d'égout touchés par le présent projet sont vétustes et nécessitent un remplacement;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de la présente demande d'aide financière devront être réalisés en même temps que les travaux assumés par FEPTEU ;

CONSIDÉRANT la résolution #17-03-8950 portant sur une demande d'aide financière au Programme PIQM et que cette dernière doit être modifiée ;

17-04-8985

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la Municipalité de l'Ange-Gardien redépose, la rue Garneau dans le cadre du « Programme d'infrastructures Québec-Municipalité » (PIQM) – Volet 1.5 ;

QUE la Municipalité de l'Ange-Gardien autorise la firme Tetrattech QI à déposer la demande d'aide financière et à la représenter techniquement auprès du Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT);

QUE la Municipalité de l'Ange-Gardien s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

QUE la Municipalité de l'Ange-Gardien autorise madame Lise Drouin, secrétaire-trésorière et directrice générale, à signer tous les documents relatifs à ce programme d'aide financière « Programme d'infrastructures Québec-Municipalité » (PIQM);

QU'UNE copie de la présente demande soit transmise à Monsieur Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT), à Madame Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et à Tetrattech QI.

4. **Période de questions**

5. **Levée de la séance**

Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.

17-04-8986

IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que la présente séance soit levée, il est 17h05, APPUYÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

---

Pierre Lefrançois, Maire

---

Lise Drouin, Directrice générale / Secrétaire-trésorière